Image not found or type unknown

Résiliation raison financière canal +

Par **beauvoir59**, le **29/06/2018** à **15:34**

bonjour,

nous avons pris l'abonnement canal+ canal satt à 57,90 euros mensuel c'est beaucoup trop cher nous avons demander la résiliation il ne veulent pas pour cause de date d'anniversaire il faut attendre mai 2019, nous avons fait opposition au prochain prélèvement nous ne pouvons plus payer est-il possible de leur faire un deuxième courrier pour raison financière que nous ne pouvons plus honorer ce prélèvement merci de vos conseils

cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés